



Comité de Défense des personnes mises en
examen

suite à la manifestation du 5 juin 2003, à la
Rochelle

Pas de boucs émissaires !

Relaxe pour les 4 !

MANIFESTATION

Le 30 Mars 2006 à La Rochelle

A la demande du Procureur, 4 manifestants sont convoqués devant le tribunal le jeudi 30 mars 2006 à 14 h pour "*Destruction volontaire par incendie des locaux du medef*".

Pourtant, le 6 juin 2003, le juge des libertés avait constaté, dans son ordonnance confirmée par la Cour d'appel de Poitiers, que "*les véritables auteurs de l'incendie, à le supposer volontaire, n'ont pas été à ce jour interpellés*".

Le laboratoire de la préfecture de police de Paris et le rapport d'expertise ont démontré qu'**aucun produit accélérant n'a été utilisé...** *Les pneus étaient simplement gorgés d'eau pour avoir séjourné en plein air*".

Notre Comité a montré, photos à l'appui, une personne arrêtée sur les lieux, menottée et tenant un appareil photo.

**Qui est
cette
personne ?**

**Qu'est-elle
devenue ?**



Des manifestants ont attesté auprès de la justice **avoir demandé en vain aux forces de l'ordre d'intervenir et d'utiliser leurs extincteurs.**

Le Procureur ne met pas en cause **la société de gardiennage dont trois agents** étaient pourtant à l'intérieur des locaux du medef et qui **n'ont strictement rien fait pour empêcher l'incendie.**

Notre Comité de défense avait souligné le rôle d'un inconnu qui entassait les pneus contre la porte du bâtiment du medef alors que **des manifestants avaient commencé à les enlever.**

Le juge d'instruction estime que :

" L'intention de cette personne n'était pas de participer à un incendie, mais de partager le repas servi par les manifestants, de sorte qu'il ne sera pas poursuivi".



Mais il estime que **les 4 convoqués devant le tribunal étaient : "... habitués aux manifestations, et donc au maniement des pneumatiques enflammés,"**

Non, la justice française ne doit pas être celle du medef !

POUR SOUTENIR

LES 4 MANIFESTANTS

VÉRITABLES OTAGES

DU MEDEF

ET EXIGER LEUR RELAXE

ADHÉREZ

AU COMITÉ DE DÉFENSE

CONTINUONS LE RENFORCEMENT DU COMITÉ DE DÉFENSE

Qui au 1^{er} décembre 2005 compte 1299 adhérents

J'adhère au Comité de Défense en qualité de :.....

Nom et prénom :

Adresse:.....

Tel :.....e-mail :

Portable :..... Profession :.....

Je verse (5 € minimum, 1 € pour les "Très faibles ressources") :

Chèque libellé à l'ordre de "Comité de Défense 5 juin 2003" et bulletin à envoyer à l'adresse suivante

Comité de Défense - Maison des syndicats - 6 rue Albert 1^{er} - 17025 LA ROCHELLE CEDEX 1

E-Mail : Comdef5juin03@aol.com

[Retour archives](#)